

LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 septembre 2019, à 18 h 35, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Cécile Gauthier
Sylvain Tremblay

Pierre Daoust
Edmond Leclerc

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Daniel Cooke

Absences

Laurent Clément

Sylvain Léger

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Pascale Peterson, gestionnaire administrative d'établissement à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (arrive à 18 h 40 et quitte à 18 h 45)

Étienne Morin, commissaire

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01-CE (2019-2020)

Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Daoust;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MAI 2019

RÉSOLUTION 02-CE (2019-2020)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 mai 2019 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 26 JUIN 2019

RÉSOLUTION 03-CE (2019-2020)

Il est proposé par monsieur le commissaire Pierre Daoust;

QUE le procès-verbal de la séance ajournée du comité exécutif du 26 juin 2019 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Pascale Peterson prend son siège, il est 18 h 40.



**CONTRAT RELATIF À UN VOYAGE DE SKI (CLASSE NEIGE) POUR DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 04-CE (2019-2020)

Attendu l'appel d'offres public visant l'octroi d'un contrat relatif au voyage de ski (classe-neige) pour environ 90 élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Station touristique Val Saint-Côme Inc 28 759,87\$
200, rue de l'Auberge
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

Hôtel et Spa Mont Gabriel 31 186,00\$
1699, chemin du Mont Gabriel
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A5

Attendu l'analyse de conformité et la vérification effectuée par l'ESHG quant au respect des exigences de l'appel d'offres à l'égard des particularités techniques du voyage;

Attendu la recommandation de la directrice de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat relatif au voyage de ski (classe-neige) pour des élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (ESHG), à Gatineau, soit adjugé à l'entreprise Station touristique Val Saint-Côme Inc. pour une somme ne dépassant pas vingt-huit mille sept cent cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-sept cents (28 759,87 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Pascale Peterson quitte, il est 18 h 45.

**ENTENTE INTERVENUE AVEC LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS (SEO) ET
LA CSCV CONCERNANT LA COMPOSITION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE ADRIEN-GUILLAUME –
DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 05-CE (2019-2020)

Attendu qu'une entente est intervenue entre le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV);

Attendu que l'entente concerne l'ouverture d'un groupe de première année de 21 élèves à l'école Adrien-Guillaume, à Chénéville;

Attendu que l'entente convient aux deux parties;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées approuve l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO);

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ENTENTE INTERVENUE AVEC LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS (SEO) ET
LA CSCV CONCERNANT LA COMPOSITION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR (G) –
DÉLÉGATION DE SIGNATURE**



RÉSOLUTION 06-CE (2019-2020)

Attendu qu'une entente est intervenue entre le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV);

Attendu que l'entente concerne l'ouverture d'un groupe multiniveau de 4^e-5^e année de 25 élèves à l'école du Sacré-Cœur, à Gatineau;

Attendu que l'entente convient aux deux parties;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées approuve l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO);

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer tout document permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 07-CE (2019-2020)

Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 56.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 novembre 2019, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général